



Les qualités requises pour être ancien

« Cette parole est certaine : si quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une belle activité. Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, sensé, sociable, hospitalier, apte à l'enseignement, qu'il ne soit ni adonné au vin, ni violent, mais conciliant, pacifique, désintéressé; qu'il dirige bien sa propre maison et qu'il tienne ses enfants dans la soumission, avec une parfaite dignité. Car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Église de Dieu? Qu'il ne soit pas nouveau converti, de peur qu'enflé d'orgueil, il ne tombe sous le jugement du diable. Il faut aussi qu'il reçoive un bon témoignage de ceux du dehors, afin de ne pas tomber dans le discrédit et dans les pièges du diable. »

1 Timothée 3.1-7

1. Irréprochable

- a. Tout pasteur ou ancien doit être un homme parvenu à maturité, intègre devant Dieu et devant les hommes et donc irréprochable.
- b. Seul un homme possédant une telle maturité et intégrité peut être un exemple de vie chrétienne en parole, en conduite, en amour, en foi, en pureté, pour ceux dont il prend soin (voir 1 Tm 4.12).
- c. Tout homme dont la réputation est entachée ou qui ne mène pas une bonne vie chrétienne ne possède pas cette qualité requise et ne devrait pas être ancien.
- d. Un ancien dont le caractère et la réputation ne sont pas sans reproches ou dont l'autorité est discréditée par des péchés qui réapparaissent régulièrement dans sa vie devrait être relevé de son office.

2. Mari d'une seule femme

- a. Il est important de savoir ce que la loi de Dieu interdit et permet au sujet du divorce et du remariage. Dans certains cas, cela permettra de déterminer si un homme qui aspire à devenir ancien n'a qu'une seule femme.
- b. Il est normal qu'un homme se marie et qu'il acquière de l'expérience à diriger sa propre maison pour qu'il sache comment prendre soin de l'Église de Dieu (1 Tm 3.4-5).
- c. Des hommes qui sont infidèles, qui divorcent illégalement, qui se remarient illégalement ou qui ne prennent pas bien soin de leur femme ne devraient pas devenir ou demeurer anciens.
- d. Les femmes sont exclues de l'office d'ancien.

- e. Il n'est pas normal ni recommandé que des anciens restent célibataires. Le mariage est saint et institué par Dieu. Les officiers de l'Église devraient normalement être des gens mariés vivant dans la sainteté et l'obéissance à Dieu comme exemples pour tout le troupeau. Leur expérience à titre de chef de leur famille sera utile pour superviser l'Église et en prendre soin.

3. Sobre

- a. Le sens du mot original est mieux traduit par « vigilant ».
- b. Un ancien doit être alerte et vigilant, tout comme un berger doit toujours surveiller s'il y a des loups ou d'autres dangers qui menacent son troupeau. Un ancien doit avoir un esprit incisif et profond, capable de discerner les temps, la vérité de l'erreur, les besoins des brebis, etc. Il doit veiller attentivement sur sa propre vie et sur son cœur, pour que ne surgisse aucune racine d'amertume, incrédulité, habitude de pécher dans sa vie, dans ses paroles ou dans ses pensées; qu'il ne néglige les choses de Dieu ou ne désobéisse aux commandements de la Parole. Ses sens ne doivent pas être engourdis, mais exercés au discernement (Hé 5.14). Cela est également demandé aux femmes des diacres (1 Tm 3.11), aux hommes âgés (Tt 2.2) et à tout le peuple de Dieu (1 Pi 5.8).
- c. Ce trait de caractère est au cœur du travail d'ancien, car Paul a commandé aux anciens d'Éphèse : « *Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau au sein duquel le Saint-Esprit vous a établis évêques. [...] Je sais que parmi vous, après mon départ, s'introduiront des loups redoutables qui n'épargneront pas le troupeau, et que du milieu de vous se lèveront des hommes qui prononceront des paroles perverses, pour entraîner les disciples après eux. Veillez donc, en vous souvenant que, pendant trois ans, je n'ai cessé nuit et jour d'avertir avec larmes chacun de vous* » (Ac 20.28-31).
- d. Un ancien qui n'est pas vigilant sur sa propre vie, en privé comme en public, ne sera pas capable de veiller sur le peuple de Dieu et d'en prendre soin. Ses sens et son discernement seront engourdis. Il sera comme endormi ou ivre. Un ancien doit d'abord veiller sur lui-même pour ne pas pécher. Il doit constamment garder la loi de Dieu devant ses yeux. Un ancien doit ensuite veiller à prendre soin du troupeau.

4. Sensé

- a. Dans son travail, un ancien doit être guidé par la sagesse. Il doit exercer un bon jugement dans ses rapports avec les gens et dans la façon dont il traite leurs problèmes. Il doit savoir discerner le bien du mal et être capable de donner de bons conseils dans les situations vécues par les gens.
- b. Un ancien doit être connu pour sa maîtrise de soi. Il doit être raisonnable, sympathique, en même temps que franc et sérieux.
- c. Dans son travail, un ancien est appelé à juger des disputes. Cela demande sagesse et sérieux. Pour cela, il doit aussi être maître de lui-même, de sorte que la colère ou les préjugés personnels ne viendront pas assombrir sa pensée ou nuire à son discernement et à son bon jugement.

- d. Une personne inconstante, instable, sans sagesse et sans bon jugement, ou incapable de faire face à des problèmes ne possède pas cette qualité requise.

5. Sociable

- a. Une meilleure traduction du mot grec serait « respectable ».
- b. Les mots « respectable » et « honorable » ont un sens plus large que « sociable », mais un homme qui n'est pas sociable ne peut pas être respectable ou honorable.
- c. Un homme respectable doit être traité avec déférence, estime, considération et honneur à cause de ses qualités, de son honnêteté, etc.
- d. Cette qualité signifie que la vie d'un ancien doit être ordonnée. Dans son caractère, il doit faire preuve de vérité, d'honnêteté, de justice, de pureté, de beauté et de vertu. Un homme respectable est un modèle de piété, car il garde les commandements de Dieu. Il est un homme qui a la sagesse d'en haut et qui comprend les préceptes de la Bible à l'image de notre Seigneur Jésus. Il est un homme qui démontre de l'humilité, de l'amour, de la compassion et de la maîtrise de soi comme notre Seigneur Jésus-Christ. Il est sage et raisonnable (Pr 3.13); il s'éloigne de la courtisane (Pr 5.8); il est humble (Pr 15.33); il se tient loin des disputes (Pr 20.3); il recherche la justice et la bienveillance (Pr 21.21); il craint l'Éternel (Pr 22.4); il n'est pas insensé (Pr 26.1). En 2 Timothée 2.15-26, Paul dit qu'un homme qui s'éloigne de l'iniquité et qui se purifie de toutes mauvaises choses sera un vase d'honneur, sanctifié, utile à son maître et propre à toute œuvre bonne.

6. Hospitalier

- a. Tout chrétien doit être hospitalier, mais en particulier un ancien dans l'Église. Un ancien doit être un exemple pour le peuple de Dieu dans ce domaine; il devrait enseigner l'hospitalité à ceux dont il prend soin.
- b. Jésus-Christ a donné des anciens à l'Église pour l'édification et le perfectionnement du peuple de Dieu. Les anciens devraient être heureux et désireux de faire part de leurs dons aux autres, surtout à ceux dont ils prennent soin. Cela peut signifier fournir de la nourriture ou un logement, offrir sa maison pour des réunions, se rendre disponible pour des visiteurs ou pour des personnes qui ont besoin de conseil.
- c. Tous les membres du peuple de Dieu, en particulier les anciens, ne devraient pas être froids envers les étrangers et les visiteurs, mais chaleureux, accueillants, amicaux et bons, s'efforçant de répondre à leurs besoins et manifestant ainsi l'amour et la compassion que notre Seigneur Jésus a manifestés lorsqu'il était sur la terre et qu'il nous manifeste encore quotidiennement en pourvoyant si fidèlement à tous nos besoins et aux besoins de toute sa création (Ps 104).

7. Apte à l'enseignement

- a. Les mots « presbytre » (« presbutéros ») et « surveillant » (« épiscopos ») sont synonymes dans la Bible et désignent ceux que nous appelons les anciens.

- b. Les qualités énumérées en 1 Timothée 3.1-7 s'appliquent à tous les anciens dans l'Église, à ceux qui dirigent comme aux pasteurs qui exercent également le ministère de la Parole et de l'enseignement.
- c. Il existe une différence entre enseigner et prêcher. Il n'est pas nécessaire d'être capable de prêcher pour pouvoir enseigner. Dans 1 Timothée 3, il n'est pas demandé à tous les anciens d'être « *aptés à la prédication* ».
- d. Cela n'empêche pas que Dieu a appelé, mis à part et doué certains hommes pour prêcher sa Parole. Paul a commandé à Timothée de prêcher la Parole (2 Tm 4.2); Jésus et les apôtres ont prêché la Parole de Dieu. Certains anciens qui dirigent sont également appelés au service de la Parole, à la prédication et à l'enseignement (1 Tm 5.17). Ce sont des ministres de la Parole.
- e. Dieu n'a pas appelé tous les anciens à prêcher ou même à enseigner la Parole en public. Il en a doué certains pour la prédication et certains pour l'enseignement public; ceux-là, il les appelle à ce travail. L'Église doit appeler des hommes à des ministères selon les dons que Dieu leur a donnés.
- f. Dieu appelle tous les anciens à diriger l'Église, à prendre soin d'elle et à veiller sur elle. La direction que l'ancien doit donner implique l'enseignement. Voilà pourquoi la Bible demande qu'un ancien soit « *apte à l'enseignement* ». Diriger le peuple de Dieu ne signifie pas simplement déterminer l'heure du culte ou des réunions, mais signifie encourager et exhorter le peuple de Dieu à croire dans la Parole de Dieu, à vivre en conséquence et à avertir ceux qui s'égarer dans l'erreur. Cela demande d'être capable d'enseigner les gens en privé avec patience et douceur. Les anciens doivent veiller à ce que l'Église non seulement entende la prédication et l'enseignement public de la Parole, mais aussi qu'elle vive dans l'obéissance à la Parole de Dieu. La capacité d'enseigner est donc requise. Un ancien doit être capable de discerner les faux enseignements, qui peuvent venir de son propre pasteur ou d'autres personnes, dans l'Église ou en dehors de l'Église. Il doit être capable de montrer au peuple de Dieu comment leurs idées contredisent la Bible. Un ancien devrait être capable de donner des conseils bibliques au peuple de Dieu en matière de foi et de vie. Il devrait être capable de prendre des décisions durant des réunions et de juger de différents sujets en se fondant sur des principes bibliques.

8. Pas adonné au vin

- a. Le vin est une bonne chose donnée par Dieu, mais doit être bien employé pour la gloire de Dieu.
- b. Un ancien ne doit pas être adonné au vin. Il doit en consommer seulement de manière sage et prudente, ne jamais en être l'esclave, ni dépendre d'aucune autre boisson ou nourriture qui détériore son jugement. La dépendance au vin disqualifie un homme de cet office. Un homme qui se rend ivre ne possède pas non plus cette qualité requise.
- c. Selon les paroles de Jean Calvin : « *La consommation excessive d'alcool non seulement ne convient pas à un pasteur, mais conduit habituellement à des conséquences pires, comme les querelles, les attitudes stupides, l'impureté et autres choses qui ne sont pas dignes de mention* » (Commentaire sur

- 1 Timothée 3.3). Aucun croyant ne devrait s'enivrer (Ép 5.18), encore moins un ancien (qui doit être un exemple pour tout le troupeau). Il devrait plutôt être rempli de l'Esprit Saint.
- d. On peut en déduire qu'un ancien (tout comme les magistrats civils, en particulier les juges) ne devrait pas être « adonné » ni sous l'effet d'aucune nourriture, boisson ou drogue qui peut avoir un effet semblable au vin sur la parole, la conduite et le jugement.
 - e. Un ancien doit démontrer qu'il est capable de se maîtriser dans la façon dont il utilise le vin qui est un don de Dieu. Il doit être capable de consommer du vin avec sagesse et modération pour la gloire de Dieu; il ne doit jamais s'abandonner au vin.

9. Pas violent

- a. Un ancien doit savoir maîtriser sa pensée et son corps; il ne doit pas frapper les autres ni se mettre facilement en colère.
- b. Un ancien doit par conséquent être doux, paisible et capable de garder la maîtrise de son corps, de sorte que personne ne verra de violence en lui. Un homme qui fait valoir des arguments violents ou qui montre du poing n'a pas les qualités requises pour devenir ancien.
- c. Un homme qui maltraite physiquement sa femme, ses enfants ou toute autre personne doit être exclu de l'office d'ancien.
- d. Un homme qui ne peut pas contrôler sa colère, qui s'emporte ou qui a des paroles enflammées contre des gens ne devrait pas exercer l'office d'ancien, car la colère non contrôlée finit par dégénérer en violence.

10. Pas avide de gains honteux

- a. Cette qualité interdit à un ancien d'acquérir de l'argent ou des biens matériels de façon malhonnête.
- b. Un homme qui recherche d'abord le pouvoir, le contrôle, l'autorité, l'honneur, le prestige, le respect, les flatteries plutôt que la gloire de Dieu et l'édification de l'Église ne peut pas non plus exercer l'office d'ancien.
- c. Un homme qui cherche à parvenir à ses fins sans scrupule aime aussi le gain honteux et ne peut donc pas devenir ancien.

11. Conciliant

- a. Tous les chrétiens devraient être doux et conciliants, tout particulièrement les anciens.
- b. Il arrive souvent que des hommes jeunes et inexpérimentés manquent de douceur. Ils ont tendance à être impétueux et téméraires. Ils peuvent être très zélés pour la vérité, mais ils offensent les autres par leur manière dure. Ou bien ils vont avoir un esprit peu conciliant et vont facilement s'offenser des paroles ou les actions des autres.
- c. C'est souvent au milieu de la controverse qu'un homme démontrera s'il possède la douceur que la Bible exige des anciens.
- d. Si un homme n'a pas un esprit conciliant ni de douceur lorsque surgit la controverse, il ne devrait pas être un ancien.

12. Pacifique

- a. Dans 1 Timothée 3.3, la Bible enseigne qu'un ancien doit mener une bonne vie chrétienne.
- b. Cela signifie entre autres qu'un ancien ne doit pas être querelleur. Plutôt que de toujours être irrité ou d'humeur maussade, un ancien devrait être pacifique et conciliant, avoir une plus grande estime des autres que de lui-même, être doux et patient.
- c. La nature humaine pécheresse a tendance à trouver des raisons de se quereller ou des sujets à contester simplement par amour pour la contestation. Pour pouvoir exercer l'office d'ancien, un homme doit avoir vaincu ce péché par la grâce de Dieu. Il ne devrait pas exercer cet office dans l'Église tant qu'il n'y est pas parvenu.
- d. Cette qualité requise ne signifie pas qu'un ancien devrait faire semblant de ne pas voir le péché, prétendant ainsi vouloir éviter les disputes. Comme Paul l'écrit en 2 Timothée 2.23-25, un ancien doit plutôt en toute humilité corriger ceux qui se trompent et s'opposent à la vérité, tout en évitant de se quereller. Un ancien qui blanchit le péché ou qui refuse d'en tenir compte pêche tout autant.

13. Désintéressé

- a. Cette qualité est plus précise que simplement « ne pas convoiter ». Elle exige des anciens qu'ils ne soient pas dominés par l'amour de l'argent.
- b. Tous les chrétiens, en particulier les anciens, doivent aimer Dieu par-dessus tout. Rien d'autre ne devrait prendre la première place dans la vie d'un homme.
- c. Un homme pauvre peut aimer l'argent et pas un homme riche, ou encore un homme riche peut aimer l'argent et pas un homme pauvre. Quiconque vit pour son argent ou met sa confiance et son affection dans l'argent aime l'argent.
- d. Un homme qui aime l'argent s'éloignera inévitablement du service du Seigneur Jésus-Christ. On ne peut pas servir Dieu et Mammon.

14. Capable de diriger sa propre maison

- a. Une partie du travail d'ancien est de prendre soin de l'Église de Dieu, tout comme un berger prend soin de ses brebis.
- b. Avant qu'un homme soit digne de confiance pour prendre soin de l'Église de Dieu, il doit bien diriger sa propre maison, incluant lui-même, sa famille et ses affaires quotidiennes.
- c. Si un homme ne se dirige pas bien, si ses enfants sont infidèles, désobéissants ou mènent une vie dissolue, ou si sa femme est rebelle, il n'est pas apte à diriger l'Église de Dieu.
- d. Paul demande qu'un ancien ne soit pas sans expérience dans la vie ordinaire des hommes. Contrairement à l'idéal catholique romain, un homme qui a de l'expérience dans la vie ordinaire et qui a l'habitude de prendre des responsabilités que les relations humaines imposent est bien mieux formé et préparé pour diriger l'Église qu'un homme qui mène une vie d'ermite.

15. Pas nouveau converti

- a. Jeune ou vieux, un nouveau chrétien ne devrait pas devenir un ancien. La maturité d'un homme chrétien est plus importante pour l'office d'ancien que son âge.
- b. Même des capacités humaines et des connaissances exceptionnelles ne sont pas des qualités suffisantes pour qu'un nouveau converti devienne ancien.
- c. Nommer un nouveau croyant comme ancien dans l'Église peut conduire à l'orgueil qui peut causer sa chute et même sa destruction éternelle.
- d. Il faut du temps pour qu'une Église de nouveaux croyants ait des hommes qualifiés pour être anciens dans l'Église.
- e. Les nouveaux chrétiens devraient démontrer de la maturité dans la foi avant d'être appelés comme ministres de la Parole de Dieu.

16. Recevant un bon témoignage de ceux du dehors

- a. Même des incroyants devraient être obligés de rendre témoignage qu'un ancien vit de manière honorable dans sa vie quotidienne.
- b. Cette qualité requise exclut les hypocrites dont la vie quotidienne contredit ce qu'ils confessent croire.
- c. Cette qualité requise exclut tous ceux qui ne se conduisent pas correctement au milieu des incroyants. La façon dont un homme se comporte au travail et sa manière de traiter ses affaires est une indication importante permettant de savoir s'il est qualifié pour l'office d'ancien.
- d. Il est important qu'un ancien dirige bien ses affaires quotidiennes pour que les incroyants n'aient aucune occasion de lui faire des reproches ou d'en faire à l'Église du Christ.
- e. Un ancien qui donne aux incroyants l'occasion d'être mécontents de lui pour des raisons fondées court le danger d'être pris au piège de l'erreur par le diable.

Archibald Allison, pasteur

Traduit et adapté de « Biblical Qualifications for Elders », *Diakonia*, vol. 8, n° 3, p. 65-74 et vol. 8, n° 4, p. 97-106. L'auteur est pasteur de l'Église presbytérienne orthodoxe (OPC) à Fort Collins, Colorado, États-Unis.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)